

Le départ pour l'enfer guyanais



La colonne de forçats, après avoir quitté le pénitencier, arrive, sur les quais, encadrée par des tirailleurs sénégalais qui ont reçu des consignes sévères et doivent notamment tirer sur les hommes qui tenteraient de s'évader, soit en se jetant à l'eau, soit en essayant de se cacher dans une maison. (H. M.)

J'ai vu le départ des forçats, par obligation professionnelle.

J'en parlerai donc sans partie pris, mais donnerai sincèrement mes impressions exactes, objectives, et ne les « romancerai » pas.

De la Rochelle à Sablanceaux, *l'Express* qui allait chercher les forçats me prit comme passager, c'était quelques heures avant d'embarquer ces derniers.

Nous croisâmes le *Martinière* qui devait conduire les quelques sept cents condamnés à la Guyane.

Le *Martinière* fait bonne impression sur une mer démontée, c'est un gros bateau au ventre gris, au pont blanc, à la cheminée noire : à l'arrière, les lettres se détachent en jaune *Martinière, Nantes* ; sur la cheminée, une circonférence mi-bleue, mi-rouge, une énorme lettre blanche N.

J'ai le temps de regarder cette immense bête d'acier qui, tout à l'heure, emportera les forçats ; nous le dépassons et l'île de Ré se détache de la brume.

- Sablanceaux ! C'est ici que descendent les passagers, monsieur.

Un des premiers, je gravis le ponton, pour sauter dans une voiture qui doit me conduire à la citadelle des forçats. Vingt minutes après, je suis à Saint-Martin-de-Ré.

Immédiatement, je me dirige vers le pénitencier, afin d'avoir une entrevue avec le directeur, M. MICAELLI. Mais les Sénégalais gardent tous les alentours de la prison et je ne puis approcher le directeur, trop occupé à cette heure.

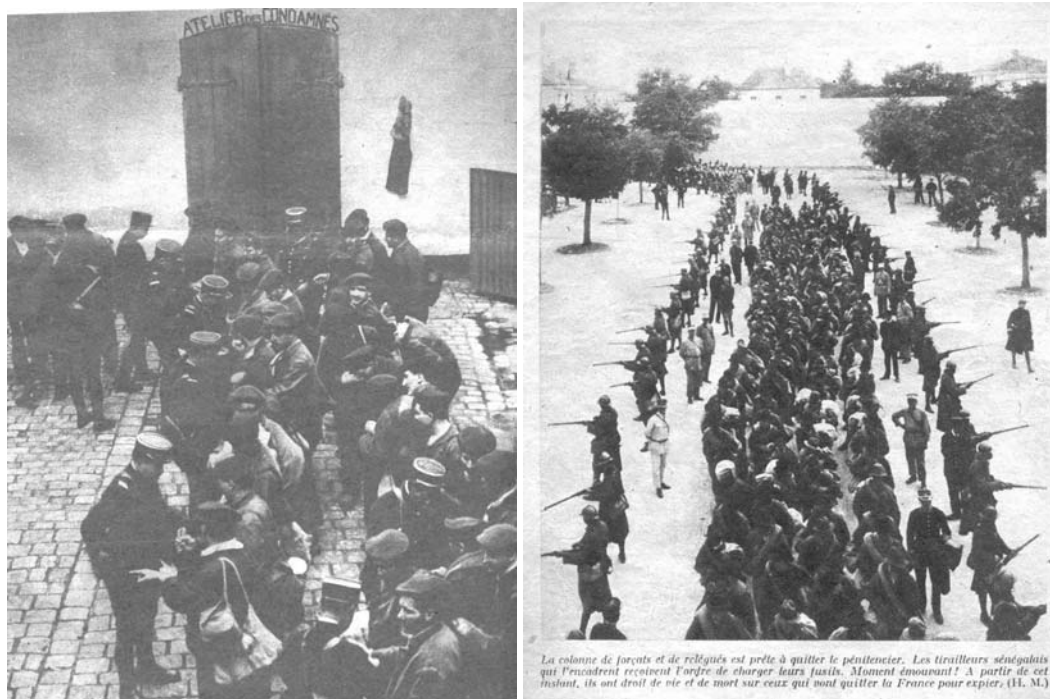


Le directeur de Saint-Martin-de-Ré et le

*capitaine, commandant l'arrondissement
de la gendarmerie de La Rochelle.*

Je vais donc me joindre à un groupe comprenant plusieurs confrères et que le défenseur célèbre d'ALMAZIAN accompagne.

Nous sommes près de la grande porte du pénitencier ; des ordres brefs, des cliquetis d'armes, des bruits de galoches résonnent à l'intérieur.

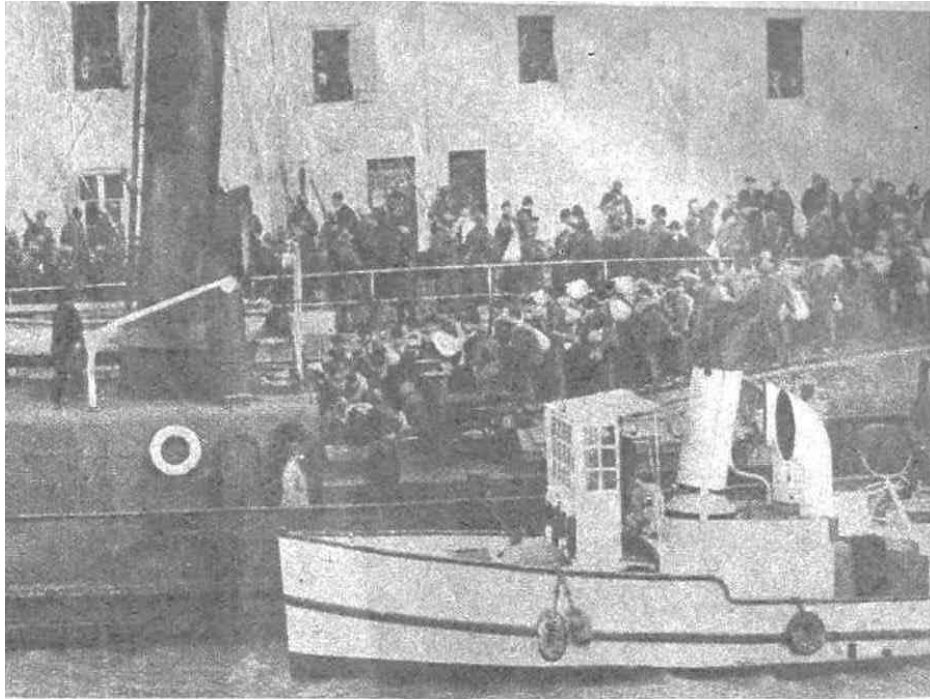


Scènes de départ pour « l'enfer guyanais ».

Et voici le début du défilé : des officiers, des gendarmes, des Sénégalais, fusil sur l'épaule, baïonnette au canon, et, derrière eux, les premiers forçats, la chéchia noire sur l'oreille, débouchent, le pas lourd, au rythme d'un convoi funèbre.

Derrière les condamnés aux travaux forcés, les relégués, un peu plus fiers, portant chapeau ; puis les familles, enfin pour terminer la marche, une charrette démodée emportant trois détenus qui se sont fait porter malades et n'ont pas la force de faire les quelques trois cents mètres qui les séparent du quai d'embarquement. Rejoignons la tête du peloton. Justement, il s'approche des trois vedettes qui doivent le mener au *Martinière*, toujours à l'ancre en pleine mer : le *Coligny*, le *Labardère* et l'*Express*. C'est mardi, 17 février 1931... Mardi-Gras. Au quai d'embarquement, la grande foule : des têtes curieuses garnissent toutes les fenêtres, bien qu'on m'ait affirmé que celles-ci resteraient closes.

Pourquoi ce spectacle pénible ? Pourquoi n'avoir pas avancé ou retardé ce départ, ce qui eût évité cette foule bruyante d'un jour de fête.



L'embarquement des forçats à Saint-Martin-de-Ré. Comme on le voit, toutes les précautions sont prises pour qu'aucune évasion ne soit possible. Les forçats prennent place sur des chalands qui vont les conduire à bord du Martinière (Wide World).

Que de gens accourus pour voir le triste défilé ! Des pères hissent leurs enfants sur leurs épaules pour que les gosses ne perdent rien du coup d'œil. Le service d'ordre a un mal inouï à éviter d'être débordé.

Les réflexions vont leur train.

- Regarde celui-là, comme il porte son béret.
- Oh ! et la tête de celui-là.
- Tiens, le nègre, c'est chose, tu sais bien ! Fortune, quoi ou quelque chose comme ça.
- C'est rigolo ! s'exclame une jeune fille de dix-huit ans environ, au milieu d'un groupe de jeunes gens de son âge, on se croirait un dimanche, et encore, le dimanche, il y a moins de monde dehors.

Un autre avoue ingénument :

- Ils ont de la veine, ils vont faire un beau voyage.

Montée sur deux caisses, une grosse dame blonde en cheveux pleure et fait des signes avec son mouchoir. Sans doute espère-t-elle que son homme, un relégué, verra son dernier adieu : quant à elle, elle continue d'agiter son mouchoir au groupe anonyme que forment les condamnés, car elle est trop loin pour reconnaître celui pour lequel elle pleure.

D'autres épouses, des mères, des sœurs et des enfants pleurent sur le quai d'embarquement parmi des gendarmes, des Sénégalais, des gardiens indifférents et des badauds souriants qui, ce soir, seront contents de « leur promenade ».

Le spectacle est poignant. L'abbé et le pasteur embrassent une dernière fois et exhortent au courage ceux qui ne sont pour eux que des hommes malheureux.

On va larguer les amarres, à l'arrière du Coligny qui fermera la marche. Un forçat s'est retourné vers la foule vraiment trop bruyante en cet instant tragique.

- Applaudissez les bêtes curieuses, s'écrie-t-il, bande de...

Il frappe dans ses mains, fait un geste obscène et tourne le dos à une société libre qui ne comprend pas l'heure terrible que d'autres vivent ici.

Le *Labordère*, l'*Express* et le Coligny, dans l'ordre, quittent le port et, sous un soleil éclatant gagnent la pleine mer pour rejoindre le *Martinière*.

Sept cents hommes disparaissent de la société, c'est un convoi collectif qui part pour sa destinée.

Ayant assisté au lamentable spectacle, je décidai d'avoir un entretien avec un forçat.

Je ne voulais engager la complicité de personne, ce qui donna une difficulté supplémentaire à ma tâche, et je dois dire tout de suite que je fus pleinement récompensé.

La chance me favorisa en effet, et vers 16 heures, je pénétraï auprès d'un forçat qui avait été repris et...

J'arrivai près de lui, l'air mystérieux, tel un conjuré. A vrai dire, le cœur me battait, et le moindre bruit de l'extérieur me faisait craindre continuellement l'arrivée d'un importun. Le forçat accepta tout de suite mon interview.

- J'ai été pris à la suite d'une sale histoire, me dit-il ! Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails, mais vous, journaliste, vous saurez bien retrouver mon dossier si ça vous intéresse. (Il s'agissait d'un individu condamné en 1907 à sept ans de bagne pour vol qualifié et cambriolage.)
- Votre évasion ?
- Vous savez, il y a longtemps, je me souviens mal. Ce que je peux vous dire, c'est que j'en ai enduré. Ce que j'ai pu souffrir ! La forêt, les moustiques, la fièvre. Quand j'y pense..., Il y avait vingt ans que j'étais évadé quand j'ai été repris.

L'homme parut vivre un cauchemar.

- C'est terrible, reprit-il. Et tout ça, pour y retourner.
- Et vous tenterez encore de gagner « la belle » ?

- Peut-être, à moins que, trop malade, on me conserve ici. Mais faites excuse, vaudrait mieux vous en aller maintenant, car si on vous surprenait, ça ferait des histoires, et pour vous... et pour moi.
- Avez-vous besoin de quelque chose ? Puis-je faire une commission à votre famille ? à des amis ?
- Non, je n'ai plus personne, merci, adieu.

Je lui serrai la main et m'en fus.

Maintenant, pour rassurer le directeur du pénitencier, je vais expliquer comment j'ai réussi cette interview.

J'avais appris qu'un forçat évadé et repris se trouvait très gravement malade à l'hospice Saint-Honoré (hôpital de Saint-Martin-de-Ré). Ce forçat s'appelait BRUN, je résolus de le voir. Je puis assurer que je n'ai aucune complicité, que simplement, au cours d'une conversation, j'ai demandé la disposition des lieux de l'hospice et qu'ensuite, seul, j'ai découvert la chambre où BRUN était isolé. Et c'est de cette façon que j'ai pu rester quelques minutes avec lui.

L'homme que j'ai rencontré n'était plus qu'une loque humaine ; rongé par la tuberculose et la syphilis, il était presque inconscient.

Après mon départ, la sœur GABRIELLE, qui soigne avec tant de dévouement tous les malades, vint voir BRUN et ne se douta jamais qu'il avait reçu une visite quelques minutes auparavant. Elle apporta à son pensionnaire une bouillie accompagnée d'un jaune d'œuf et patiemment fit manger BRUN, qui était presque incapable alors de faire un mouvement.

La sœur donna également quelques gouttes de vin que désirait le malade et s'éloigna. D'autres hospitalisés la réclamaient. Un quart d'heure après, elle revint.

- Quelle heure est-il, ma sœur ?
- Dix-sept-heures. Il faut vous reposer, BRUN ;
- Comme vous m'avez fait dîner de bonne heure, ce soir, ma sœur !
- Mais il faut bien, voyons, je dois servir aussi les autres malades.
- Vous avez raison, ma sœur ; voulez-vous me donner quelques gouttes de vin ?

Le paquet de tabac et les feuilles étaient sur la table de nuit ; la sainte femme les prit et dix fois essaya de rouler une cigarette.

Finalement, contrariée, de ne pouvoir faire ce que lui demandait celui qui, à ses yeux n'était qu'un grand malade, elle appela une aide et l'envoya chercher de ses propres deniers un paquet de cigarettes toutes faites. C'était le dernier cadeau de sœur GABRIELLE à BRUN, et pour lui la dernière cigarette du condamné au bagne.

Une demi-heure après, BRUN rendait le dernier soupir. Il était 18 h 10, et ce mardi-gras 17 février 1931, à la même heure, le *Martinière* levait l'ancre, emportant les compagnons de misère du forçat BRUN.

Le lendemain, je suis allé rendre visite à sœur GABRIELLE qui voulut bien me faire le récit que vous venez de lire.

Entretien avec le docteur ERNETTE

Je suis allé voir alors le docteur du pénitencier, pour lui demander s'il avait beaucoup de malades.

- Oui, quelques uns, fut sa réponse.

Le Dr ERNETTE est énergique et peu enclin à de grandes conversations ; c'est au demeurant le meilleur des hommes. Ma question l'avait surpris. Il interrogea à son tour :

- Pourquoi me posez-vous cette question ?
- Pour renseigner mes lecteurs, docteur.
- Ah ! très bien. Et bien je puis vous dire qu'actuellement, j'ai vingt-trois hospitalisés à l'infirmerie. Ceux-là devaient d'ailleurs prendre le bateau aujourd'hui, mais leur état de santé leur vaudra de rester à Saint-Martin-de-Ré jusqu'au prochain départ.
- Donc ceux-là, docteur, sont très malades, au point de ne pouvoir supporter la traversée ? Avez-vous souvent ce qu'on appelle des tireurs au flanc, des gens qui se blessent volontairement.
- Au début, quand ils arrivent ici, qu'ils ne me connaissent pas, on trouve des simulateurs dans la proportion de cinq pour cent. Mais dès qu'ils ont vu qu'il était inutile de vouloir tricher, ils n'insistent pas. On vous dira que je suis très dur, pas du tout ; je suis brusque. Je n'aime pas qu'on se moque de moi et qu'un faux malade aille se vanter de m'avoir « eu »

« A ce propos, laissez-moi vous conter une anecdote :

« Certaines personnes au cœur sensible avaient signalé que des malades n'étaient pas toujours reconnus, que bien souvent on les expédiait à la Guyane et qu'ils mouraient en route.

« Un jour, ces âmes compatissantes exigèrent le transfert à l'hôpital d'un forçat se disant grand malade.

« Malheureusement, peu de temps après, un cambriolage à main armée était commis. On en retrouva les auteurs. Le principal coupable était le grand malade, impotent quelques jours auparavant. Aidé de complices, il s'était évadé de l'hôpital et avait fait le coup.

Madame et Monsieur AYRAUD

Le pasteur BOTTA, successeur du pasteur CALAS, m'avait conseillé en quittant l'île de Ré pour la Rochelle d'aller voir M^{me} et M. AYRAUD, m'assurant qu'il s'agissait de gens intéressants. Je ne manquai pas, à mon retour à la Rochelle, d'aller voir ces personnes ; M.

AYRAUD étant retenu à son travail, ce fut M^{me} AYRAUD qui voulut bien m'entretenir de l'œuvre qu'elle et son mari avaient entrepris. Mais laissons la parole à M^{me} AYRAUD :

- Voici ce que nous voulons arriver à faire. Nous voulons créer l'aide morale aux forçats, c'est-à-dire écrire à ces gens dévoyés, leur faire parvenir dans la mesure du possible un adoucissement à la grande misère de la déportation. Car c'est une chose affreuse, monsieur, que la déportation. Pourquoi ne pas laisser les condamnés dans les prisons centrales où ils travaillaient mieux que sous le terrible climat de la Guyane. Là-bas, ils ne font rien et coûtent aux contribuables français des sommes formidables. Certes, il ne faut pas trop s'apitoyer et songer aussi à leurs victimes, à ceux qui pleurent par leur faute des êtres chers, mais il y a aussi la pitié qu'inspire un châtement moral, cent fois plus cruel que l'autre. Ce départ est une chose effroyable !

« Nous voulons supprimer tout ce qu'il y a d'inutile et meurtrier, car dans les condamnés il y a des gens dignes d'un peu d'intérêt encore et que certainement on pourrait relever encore.

« Tenez, j'ai chez moi, actuellement, un relégué. Voici son histoire. Je vous demande de ne pas publier le nom de ce malheureux.

« Le 26 décembre 1930, un homme était extrait de la prison de Saint-Martin-de-Ré, où on l'avait conduit pour y être dirigé sur la Guyane en qualité de relégué. Mais il s'agissait d'une erreur. L'homme avait bien un casier judiciaire lourdement chargé, mais la relégation ne devait pas lui être appliquée encore. Il fut donc rendu à la liberté, et le même jour il frappait à ma porte. Je le reçus et le réconfortai de mon mieux. Mon mari lui chercha une chambre dans les environs de notre demeure et nous entreprîmes le relèvement de cet homme.

« Ses fautes, inutile d'en parler. L'important était d'essayer de l'empêcher de retomber dans la honte. Nous nous adressâmes à l'Armée du Salut¹, lui demandant de nous aider dans notre entreprise. Immédiatement, cette œuvre organisa une conférence à la Rochelle, parla des condamnés en général et du cas de celui que nous avions reçu en particulier.

« L'appel fut entendu. De bonnes personnes tendirent la main de l'ex-condamné. Il reçut des chaussures, des vêtements, tout ce dont il avait besoin pour retourner parmi les hommes libres. On lui trouva un emploi dans une grande entreprise de la Rochelle, et c'est

¹ En 1925, après la campagne de presse lancée par le journaliste Albert LONDRES dans le *Petit Parisien* à propos des conditions de détention dans les bagnes de Guyane, l'organisation humanitaire, l'Armée du Salut, se focalise à nouveau sur le sort des bagnards. Déjà en 1918, le commissaire PEYTON, chef de l'Armée du Salut pour la France, écrit au ministre des Colonies pour demander l'autorisation de fonder à Cayenne une mission salutiste mais ne reçoit pas de réponse en retour. En 1921, il s'adresse au président du Conseil, Edouard HERRIOT. Les choses commencent à bouger. L'Armée du Salut envoie par la suite l'enseigne PEAN, qui sera un des artisans de l'abolition du bague. La mission confiée est immense, spirituelle et sociale. PEAN est un homme d'une immense valeur religieuse et humanitaire, qui en l'espace de trois mois, dresse le tableau le plus complet du bague et de sa population. C'est encore lui en 1945 qui s'occupe du retour des bagnards. Infatigable, Péan « s'occupe soit de les conduire dans leurs familles s'ils en ont encore, soit de leur trouver un toit et du travail », (Jean WATELET, *L'Histoire des bagnes*, tome 3, 1978, p. 168). Annotations P. POISSON.

aujourd'hui un excellent ouvrier dont le patron, qui connaît son histoire, n'a qu'à se louer ».

M. et Mme AYRAUD ont créé une bien belle œuvre, mais combien de condamnés en seront dignes ?

Raymond ROBERT

In *POLICE MAGAZINE n° 14*, 1^{er} mars 1931, p. 1,8-10 et 14.

Photographies extraites du même magazine.